



Le Patrimoine naturel

La communauté de communes présente une richesse faunistique et floristique très importante, en lien avec les caractéristiques de la Largue et des étangs du Haut-Sundgau.

On dénombre au total une cinquantaine d'espèces remarquables et huit habitats d'intérêt communautaire.

On retrouve, entre autres, des forêts alluviales à aulne et frêne, des hêtraies, des prairies maigres de fauche de basse altitude, des prairies à molinie et des lacs eutrophes.

Les sites naturels remarquables et patrimoniaux de La Porte d'Alsace

> Sites d'intérêt européen

Vallée de la Largue



Prairie humide à Montreux-Vieux

Le site constitue un fond de vallon à l'étage collinéen comportant des prés et des pâturages humides, des zones tourbeuses, une rivière au cours naturel et aux rives soulignées d'une rangée d'arbres, des bosquets et des sites résiduels de roselière. Il présente un grand intérêt paysager et faunistique.

Les marécages de Montreux Vieux et la basse vallée de la Largue sont situés sur un axe de migration et servent de reposoir à l'avifaune.

Notons la présence d'une zone humide remarquable, l'île sur la Largue, île naturelle comprise entre la Largue et un ancien bras mort en eau toute l'année située sur les communes de Manspach et Dannemarie.

Étangs forestiers du bassin versant de la Largue

Il s'agit de grands ensembles boisés, à l'ouest d'Altkirch et au sud de Folgensbourg, sur une superficie d'environ 100km². Les types de milieux rencontrés sont des hêtraies souvent régulières et des étangs forestiers pour la plupart artificiels. Ces derniers exploités par une pisciculture extensive, tirent leur originalité de leur alimentation en eau (uniquement printanière) et de leur vidange en fin d'été, permettant à une flore spécifique de s'y développer. Ces milieux humides et vaseux offrent également des sites providentiels et indispensables à de nombreuses espèces migratrices.

On peut citer, ici, comme faisant partie du site, les étangs du Massif du Lerchenberg, les étangs de Manspach, les étangs d'Altenach – St Ulrich et les étangs de Chavannes-sur-l'Étang.

> Sites d'intérêt national (Zones humides remarquables)

La Porte d'Alsace compte de nombreuses zones humides principalement situées dans la vallée de la Largue (secteur de Dannemarie et de Balschwiller) mais également au niveau de la région des étangs (secteur de Montreux).



Zone humide à Montreux-Jeune

> Sites d'intérêt intercommunal

Par exemple, le territoire de la CCPA compte quelques arbres remarquables sur 7 communes : Balschwiller, Bretten, Buethwiller, Eglingen, Guevenatten, Manspach et Saint-Cosme.

Description du réseau écologique de la CCPA

La Porte d'Alsace a conservé un pourcentage de prairies et de forêts important : environ 30% de la superficie est constitué de boisements et environ 17% de prairies.

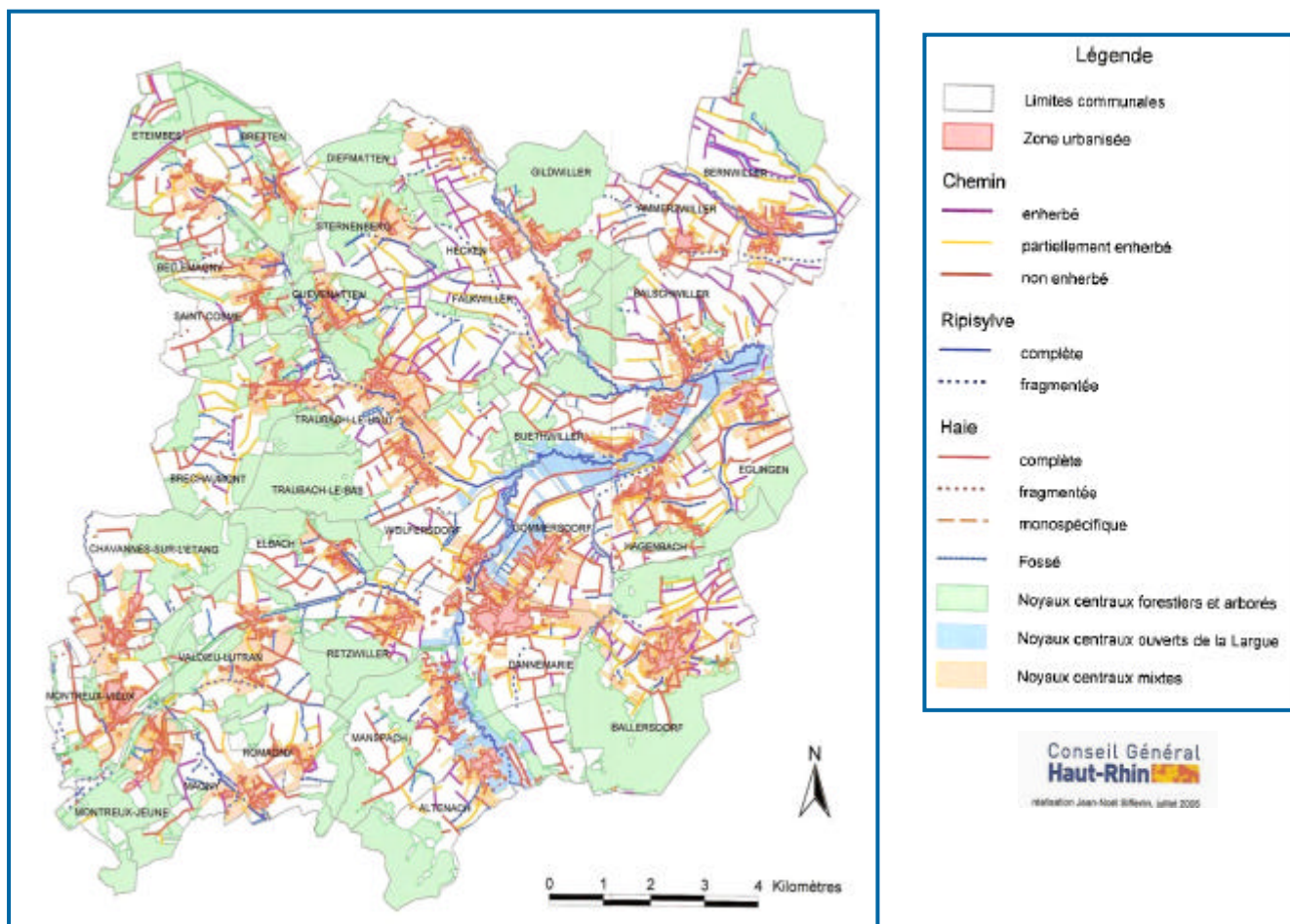
Les secteurs de Montreux et de Traubach sont des secteurs à dominante boisée. Dans la majorité des cas, plus du quart de la surface communale est couvert de boisements.

Les communes de Traubach-le-Haut, Traubach-le-Bas et Guevenatten présentent des proportions en pré-verger haute tige relativement importante.

Les secteurs de Dannemarie et Balschwiller sont des secteurs mixtes, n'ayant pas de prédominance forte de la forêt ou des prairies.

Les communes proches de la Largue comme Buethwiller, Gommersdorf, Dannemarie et Wolfersdorf présentent une prédominance de prairies, alors que les communes de Gildwiller, Diefmatten, Ballersdorf et Elbach sont fortement boisées avec entre 40 et 60% de leur surface en forêt.

Éléments linéaires pouvant avoir la fonction de corridor écologique sur la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace



La Porte d'Alsace – Communauté de Communes présente une richesse naturelle importante, avec des sites retenus au titre de la directive Habitat, ainsi que de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

La vallée de la Largue est un site écologiquement très intéressant. Ayant conservé de nombreuses prairies (principalement des prairies temporaires), elle accueille des espèces patrimoniales comme le courlis cendré inféodé aux espaces ouverts de prairies humides.



La Largue est une rivière au cours naturel et sa ripisylve est encore bien conservée ainsi que celle des autres cours d'eau de la Communauté de communes comme le Spechbach et le Traubach.

Ces ripisylves ont un rôle aussi bien fonctionnel que paysager et confèrent au site une typicité de paysage de fond de vallée.

Les secteurs boisés sont nombreux et entourent souvent des étangs d'origine anthropique, ce qui leur confère une richesse faunistique et floristique importante, notamment en ce qui concerne les espèces de batraciens et l'avifaune.

Les zones mixtes de prairies et de vergers se concentrent autour des agglomérations et forment une ceinture verte de bonne qualité. Cependant, les vergers sont menacés par l'extension urbaine.

Un mot sur la Chouette Chevêche

La Chevêche d'Athéna se situe sur le secteur de dispersion le moins favorable c'est-à-dire où des corridors sont à créer. La présence d'individus dans ce secteur où l'agriculture est plus intensive peut s'expliquer par le maintien des adultes (longévité de 16 ans environ).

L'absence de nouvelle implantation peut s'expliquer, elle, par le manque de continuité écologique qui permettrait aux juvéniles, très vulnérables pendant la phase de dispersion, de conquérir de nouveaux territoires.



(Source photo : www.oiseaux.net)

La communauté de communes est un secteur globalement bien préservé. La gestion du territoire doit donc passer par le maintien des prairies et des boisements existants.

De même, les ripisylves complètes, les petits boisements, la présence de quelques haies, un bon réseau de fossés et de chemins enherbés, constituent un réseau écologique de bonne qualité dans l'ensemble.

De plus, le canal du Rhône au Rhin qui traverse la Communauté de Communes d'Est en Ouest est bordé de fossés et de roselières qui constituent un corridor important.

Un effort reste cependant à fournir sur certaines communes pour améliorer ce réseau écologique.

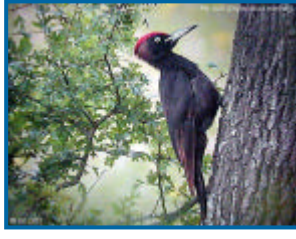
Exemples d'espèces remarquables peuplant la Porte d'Alsace

le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*),
la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*),
le Chabot (*Cottus gobio*),
la Grenouille agile (*Rana dalmatina*),
la Rainette verte (*Hyla arborea*),
le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*),
le Râle des genêts (*Crex crex*),
le Courlis cendré (*Numenius arquata*),
le Traquet tarier (*Saxicola ruberta*),
la Caille des blés (*Coturnix coturnix*),
le Triton crêté (*Triturus cristatus*),

la Grenouille des champs (*Rana arvalis*)
la Grenouille de Lessona (*Rana lessonae*),
la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*)
la Dicrâne verte (*Dricranum viride*),
le Milan Royal (*Milvus milvus*),
le Milan noir (*Milvus migrans*),
la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*),
le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*),
le Pic noir (*Dryocopus martius*),
le Pic mar (*Dendrocopos medius*)



Triton Crêté



Pic Noir



Milan Noir



Chabot



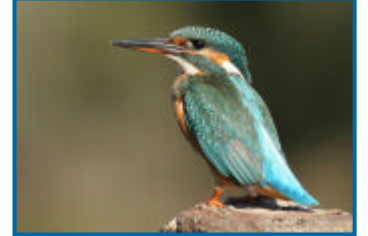
Courlis Cendré



Rainette Verte



Crapaud Accoucheur



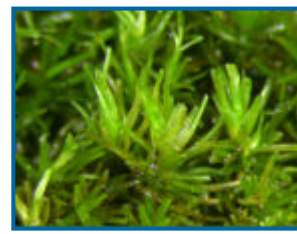
Martin Pêcheur



Caille des Blés



Râle des Genêts



Dicrâne Vert



Marsilée à 4 Feuilles